

MANUEL TECHNIQUE DU CYCLISME

Sommaire

Généralités

Rappel réglementation générale

- Jurys internationaux
- Rémunérations
- Causes de disqualification

Description de la démonstration

« Cyclisme sur route »

- Participants

- Dates
- Calendrier des épreuves
- Parcours hommes
- Parcours femmes
- Remise des médailles et des maillots

Aspects techniques relatifs à la démonstration « Cyclisme sur route »

Équipements sportifs et véhicules

Renseignements médicaux

Généralités

Après le Maroc en 1989, la France en 1994, Madagascar en 1997, le Canada en 2001, le Niger en 2005, le Liban en 2009 ; la France en 2013 et la Côte d'Ivoire en 2017 ; la République Démocratique du Congo s'est engagée à organiser la 9^{ème} édition des Jeux de la Francophonie après le désistement du Canada Nouveau Brunswick ; c'est une grande fierté et une grande responsabilité. Les Jeux de la francophonie regorgent en leur sein plusieurs valeurs qui sont prônées et partagées par les pays et gouvernements concernés ; notamment la promotion de la langue française, l'échange culturel, la promotion de la paix et le développement ; le rapprochement des pays, la dynamisation de la jeunesse pour contribuer à la solidarité internationale, le respect de l'égalité du genre.

La capitale de la RDC, Kinshasa ville hôte des 9^{ème} Jeux de la Francophonie a une superficie de 9.965 Km² et sa population hétéroclite est estimée à plus ou moins 15 millions d'habitants.

Ville hospitalière, attractive et attachée aux valeurs prônées dans l'espace Francophone, Kinshasa deviendra la capitale de la Francophonie du 28 Juillet au 06 Août 2023.

Le Comité National des Jeux de la Francophonie RDC /Kinshasa 2023 souhaite à tous la bienvenue et, à travers ce manuel technique, souhaite donner les clés de cette 9^{ème} édition pour mieux appréhender l'organisation, mais aussi la réglementation et la programmation des épreuves.

Rappel réglementation générale

Seuls les États et gouvernements membres ou observateurs de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) sont habilités à inscrire des concurrents à la démonstration de cyclisme, selon les modalités définies par le Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF) et les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI) et de la Fédération Congolaise de Cyclisme (FECO CY).

Les participants doivent :

- être ressortissants des États ou gouvernements membres ou observateurs de l'OIF ;
- être titulaires d'une licence délivrée par l'UCI (Union Cycliste Internationale)
- posséder soit par naissance, soit par naturalisation obtenue six mois au moins avant les Jeux, la nationalité de l'État qu'ils représentent, sous réserve des conditions prévues à l'article 5 des statuts du CIJF et des Règles des Jeux qui traite des engagements ; Être agés (ées)
- être des Femmes âgés de 19 à 35 ans et Homme de 19 à 25 ans .

Les Chefs d'équipe devront être titulaires d'une licence délivrée par l'UCI (Union Cycliste Internationale).

Chaque État ou gouvernement participant a la responsabilité du transport international et de l'assurance du matériel de ses compétiteurs.

Les délégations participantes aux Jeux de la Francophonie pourront engager des équipes de 6 coureurs maximum.

Jurys internationaux

Le jury

Pour chaque discipline sportive, le CIJF avec le délégué de la Fédération Internationale constitue un jury. Le président du jury est le délégué de la fédération internationale.

La présence du délégué du CIJF aux délibérations du jury est requise, mais il n'a aucune voix délibérative.

Le jury établit un compte rendu détaillé² du déroulement de chaque délibération, qu'il transmet au CIJF ainsi que le classement officiel dans chaque discipline.

Le CIJF reste dépositaire des délibérations de chaque jury après les Jeux.

Le comité d'appel :

Le comité d'appel, sous l'autorité du directeur du CIJF, est l'instance suprême chargée de régler tous les cas non couverts par les compétences du jury international. Ses décisions sont sans appel.

Rémunérations

Les concurrents ne reçoivent aucune rémunération.

Causes de disqualification

Toute dérogation aux conditions générales de participation, aux conditions d'éligibilité, et aux contraintes stipulées dans le règlement spécifique de chaque discipline sportive par la fédération Internationale, peut entraîner la disqualification du coureur et de l'équipe.

Description de la démonstration « Cyclisme sur route »

Structure d'organisation de la démonstration de cyclisme sur route

La démonstration de cyclisme sur route des IXème Jeux de la Francophonie est organisée selon la réglementation de l'UCI.

Toutefois, en concertation avec l'UCI, le CIJF adoptera certaines dispositions en tenant compte de l'esprit des règles des Jeux de la Francophonie.

L'organisation du tournoi est placée sous la responsabilité technique du délégué technique désigné par l'UCI.

L'organisation du tournoi est assurée par le CNJF, sous la supervision du CIJF.

| CIJF | UCI | CNJF |
|--|--|--|
| Directrice CIJF : Mme ZEINA MINA | Délégué technique de l'UCI : Mr Mohammed TAGRARA | Directeur National du CNJF : Mr Isidore KWANDJA NGEMBO |
| | | Superviseur du Département des compétitions sportives : Mr ALI SADALA Babaly |
| | | Coordonnateur des compétitions de cyclisme : |

Participants

Qualifications

En démonstration pour la troisième fois aux Jeux de la Francophonie, les épreuves sont inscrites dans le calendrier UCI Africa Tour classe 2 régionaux.

Hommes élites

La course est réservée aux hommes élites âgés de 19 à 25 ans

Les états et gouvernements participants aux Jeux de la Francophonie pourront engager des équipes de 1 à 6 coureurs maximum.

Femmes élites

La course est réservée aux femmes élites âgées de 19 à 35 ans.

Engagements

Comme l'ensemble des disciplines sportives, le cyclisme répond au principe suivant :

Parmi les pays ayant candidaté pour inscrire leurs équipes, l'UCI et le CIJF procèdent à la sélection des meilleures équipes.

Le CIJF informe ces pays retenus et leur demande de confirmer leur participation (étape en cours).

La liste définitive des pays participants reste à confirmer.

Les pays participants inscriront ensuite nominativement leurs candidats entre le 1 Janvier 2023 et le 31 Mai 2023 en incluant 4 remplaçants au maximum.

Confirmation des partants : lors de la réunion technique du 27 Juillet 2023.

Liste des Etats et gouvernements qualifiés pour l'épreuve masculine (20 au maximum)

| | | | |
|---------------|---------------------|----------|------------|
| Cote d'ivoire | Burundi | Guinée | Seychelles |
| France | Canada Québec | Haïti | Suisse |
| Arménie | République du Congo | Liban | Tchad |
| Bénin | R.D Congo | Maroc | Tunisie |
| Burkina Faso | Gabon | Roumanie | |

Liste des Etats et gouvernements qualifiés pour l'épreuve féminine (13 au maximum)

| | | | |
|---------------|---------------------|----------|--|
| Cote d'ivoire | Canada Québec | Roumanie | |
| France | République du Congo | Tchad | |
| Bénin | Guinée | Tunisie | |
| Burkina Faso | Liban | | |
| Burundi | Ile Maurice | | |

Dates

Le balisage du parcours pour reconnaissance aura lieu le mercredi 26 juillet 2023.

La permanence générale se déroulera au village des jeux, confirmation des partants le jeudi 27 juillet de 14h00 à 16h30.

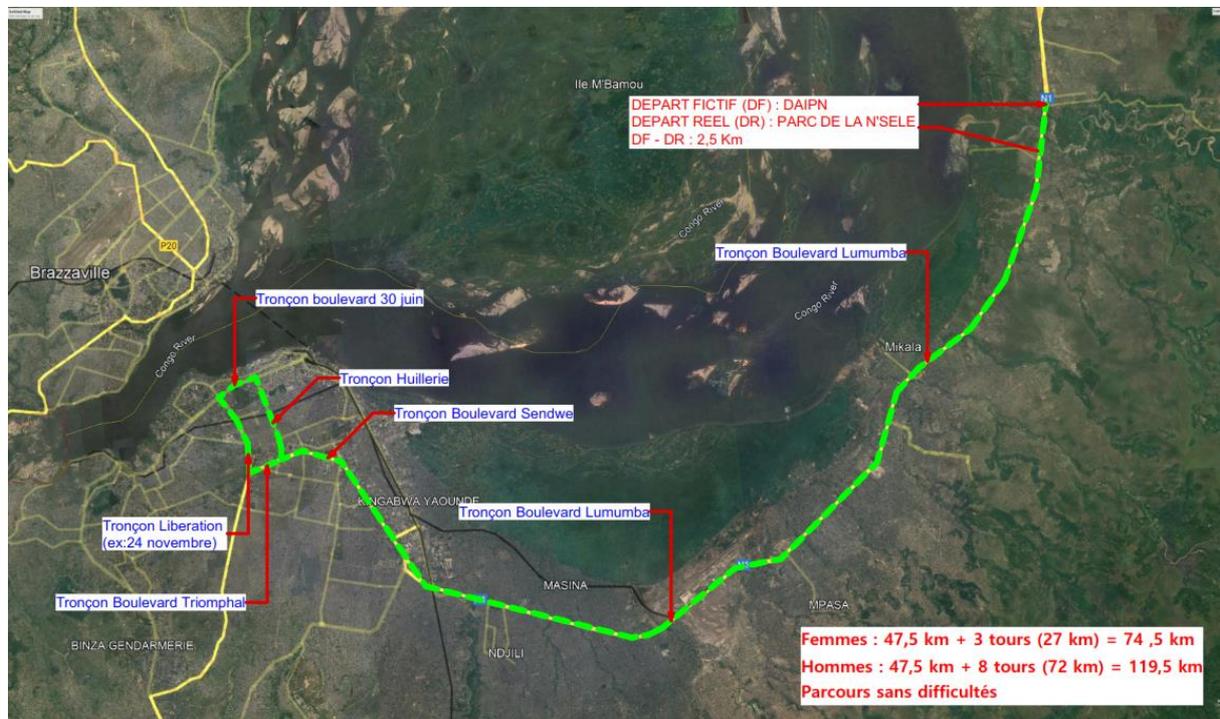
La réunion Technique aura lieu le même jour à 17h00 ainsi que la distribution des communiqués.

Calendrier des épreuves

Epreuve Route Femmes - Samedi 29 Juillet – 74,5 km

Epreuve Route Hommes - Dimanche 30 Juillet – 119,5 km

Parcours hommes et femmes



Remarque :

Les hommes et les femmes ont le même parcours à effectuer, mais la différence se situe au niveau du circuit en boucle au Palais du Peuple où les hommes effectueront huit (8) tours et les femmes, trois (03) tours.

Les hommes auront un parcours de 47,5 km + 8 tours (72 km) = 119,5 km ;
Et les femmes feront 47,5 km + 3 tours (27 km) = 74,5 km.

Remise des médailles et des maillots

Pour chaque épreuve sportive, sont attribuées des médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi qu'un diplôme.

Ces cérémonies font partie intégrante de l'événement et se déroulent sur le site des compétitions. Normalement, la remise des médailles aura lieu avant les procédures de contrôle antidopage.

Lorsque cela sera possible, les cérémonies de remise des médailles se

dérouleront le jour de l'épreuve. Pour celles se déroulant le lendemain, les athlètes seront informés de l'heure et du lieu où ils devront se présenter

La cérémonie des vainqueurs, au cours de laquelle sont remises les médailles, doit se dérouler conformément aux directives suivantes :

✓ Les médailles sont remises uniquement par des personnalités qualifiées, sur désignation du CIJF en accord avec le Président du CNJF et son service du protocole.

- ✓ Les concurrents classés premier, deuxième et troisième prennent alors place, en tenue, sur le podium face à la tribune officielle pendant que retentit l'hymne des Jeux.
- ✓ Le drapeau du vainqueur est hissé au mât central et ceux du deuxième et troisième à deux mâts voisins situés à droite et à gauche du mât central.
- ✓ Pendant que retentit une version abrégée de l'hymne national de la délégation du vainqueur, les trois concurrents et les spectateurs se tournent vers les drapeaux.

Aspects techniques relatifs à la démonstration « Cyclisme sur route »

Réunion technique

La réunion technique se déroulera le Vendredi 28 Juillet 2023 à 17h00 l'Université UNIKIN.

Accréditations des coureurs et délégations

Chaque équipe doit obligatoirement désigner un directeur technique représentant la fédération nationale. Tous les contacts avec les équipes se feront par l'intermédiaire du directeur technique.

La permanence

Lieu : au village des jeux sur le site de l'Université de Kinshasa.

Horaire d'ouverture : **à confirmer**

Dossards

Les dossards et la plaque de cadre seront fournis par l'Organisation avec le logo des Jeux de la Francophonie.

Transpondeurs

Le transpondeur sera placé sur le vélo comme indiqué sur la photo.

Délai d'élimination des coureurs

Un délai de 8 % par rapport au temps de passage du premier sera appliqué au lieudit :

> Km 95,5 pour les hommes

> Km 70,6 pour les femmes

Les coureurs passant sur ce point du parcours au-delà de ce délai seront mis hors course par le commissaire de la voiture fin de course.

Reconnaissance du parcours

Les parcours seront entièrement balisés (vertical et horizontal) le mercredi 26 Juillet 2023.

Officiels de la compétition

Officiels Du CNJF

Directeur de course : **à définir**

Officiels de l'UCI

Délégué technique UCI : **Laurent BEZAULT**

Président du jury : **à définir**

Collège des commissaires : **à définir**

Juge à l'arrivée : **à définir**

Chronométrateur : **à définir**

Commissaires motos : **à définir**

Equipements sportifs et véhicules

Matériel et tenue vestimentaire

Matériel

Les vélos utilisés par les participants devront être conformes aux règlements UCI.

Les commissaires seront intransigeants quant à la mise en application du règlement.

Tenue vestimentaire

Les coureurs d'une même équipe nationale doivent porter un cuissard identique pendant l'épreuve. Cela signifie que les fédérations nationales ou régionales doivent fournir un cuissard à leurs coureurs. Les espaces publicitaires autorisés sont les mêmes que ceux des championnats du monde (règlement publicitaire national). Les équipes régionales devront se conformer au même règlement que les équipes nationales.

Chaque directeur technique devra présenter un cuissard et un maillot national lors de la confirmation des partants.

Véhicules

Les équipes sont autorisées à utiliser leur propre véhicule.

Des véhicules seront attribués aux équipes qui en feront la demande. Ces véhicules seront équipés d'un porte-vélo. Les véhicules seront mis à la disposition en fonction du nombre total des participants au sein d'une équipe. Les équipes avec moins de 3 coureurs seront regroupées dans Un véhicule technique.

Retrait des véhicules :

Lieu : **à définir**

Horaires : **à définir**

Restitution des véhicules

Lieu : **à définir**

Horaires : **à définir**

Un dépannage neutre sera assuré par l'organisation comprenant :

> 3 voitures ;

> 1 moto.

L'ordre des véhicules sera déterminé lors de la réunion des directeurs technique.

Renseignements médicaux

Généralités

Des services médicaux seront disponibles durant toute la période des Jeux. Tous les centres médicaux et équipes médicales seront en contact via téléphones portables et transmissions radio, tous les médecins et infirmières seront facilement identifiables grâce à leur uniforme.

Contrôles antidopage

Des contrôles antidopage sont effectués conformément aux prescriptions de la commission médicale du CIJF et aux dispositions des différentes fédérations internationales concernées.

Ils sont effectués sous l'autorité du CIJF.

Examens médicaux

Tout athlète qui refuse de subir un contrôle de dopage ou un examen médical ou qui est reconnu coupable de dopage se verra retirer son accréditation et sera exclu des VIIIème Jeux de la Francophonie.

Médecin officiel : **à définir**